

Août 2014



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-dixième session

Rome, 7-9 octobre 2014

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA
TRENTE-SEPTIÈME SESSION DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES, DE LA
TRENTE-NEUVIÈME SESSION DU GROUPE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES
FIBRES APPARENTÉES ET DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DU
SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL**

I. INTRODUCTION

1. La réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-septième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-neuvième session) s'est tenue à Negombo (Sri Lanka), du 5 au 7 novembre 2013. Y ont participé 47 délégués des États Membres suivants: Allemagne, Bangladesh, Brésil, Chine, Inde, Malaisie, Nigéria, Philippines, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka et Turquie. Des observateurs du Fonds commun pour les produits de base, du Groupe d'étude international du jute, de l'Organisation internationale des fibres naturelles et de la London Sisal Association étaient également présents.

2. M. A.P. Jagath Pushpakumara, Ministre sri-lankais du développement de la noix de coco et de Janatha estate, a ouvert la réunion conjointe au nom du Gouvernement de Sri Lanka. Les autres membres du gouvernement présents étaient M. Douglas Devananda, Ministre des industries locales et du développement des PME; M. Victor Anthony Perera, Ministre adjoint du développement de la noix de coco; et M. Laksman Wasantha Perera, Ministre adjoint de l'Industrie et du commerce. Mme Beth Crawford, Représentante de la FAO à Sri Lanka, a prononcé l'allocution d'ouverture au nom du Directeur général.

3. Les participants à la réunion conjointe ont élu M. Nihal Somaweena, Secrétaire du ministère des Cocotiers et du développement du Janatha, au poste de Président; M. Wang Chaoyun (Chine) premier Vice-Président; et M. Eduardo B. Holoyohoy (Philippines) deuxième Vice-Président.

4. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (CCP: HF/JU 13/1) et le calendrier provisoire (CCP: HF/JU 11/Inf.2) avec des amendements.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk914f

5. Il a été décidé que le rapport de la réunion conjointe serait établi par le Secrétariat et présenté, pour adoption, le 7 novembre 2013.

II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE

A. SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

6. Les participants se sont penchés sur la situation actuelle du marché et sur les perspectives à moyen terme en s'appuyant sur le document CCP: JU/HF/ST/2013. Comme plusieurs pays ont fourni des mises à jour des données et des informations sur le marché, il a été convenu que le document CCP:JU/HF 13/CRS 1 soit révisé et publié sur le site web de la FAO (<http://www.fao.org/economic/est/est-commodities/jute-hard-fibres/jute-hard-fibres-meetings/fr/>). En résumé, la demande de la plupart des fibres a légèrement décliné en 2013, sauf pour le sisal au Brésil, du fait de l'ajustement des marchés aux prix élevés atteints en 2012. Des inquiétudes ont été exprimées quant à une possible modification de la structure de l'offre de sisal au Brésil, le premier producteur mondial, car après plusieurs années de sécheresse consécutives, de nombreux producteurs ont migré vers les zones urbaines, parfois de manière définitive, pour y trouver de meilleures conditions de vie.

7. Afin d'améliorer la collecte et la compilation des données relatives à la production et au commerce, les participants ont souligné l'importance d'assurer une collecte de données précises, qu'elle soit l'œuvre d'organismes publics (douanes, bureaux nationaux de statistiques, banques centrales) ou d'acteurs du secteur privé, afin de compléter les questionnaires annuels des groupes intergouvernementaux respectifs. Les participants sont convenus de fournir les noms et coordonnées de leur centre de coordination national afin de faciliter une collecte et une compilation efficaces des données pertinentes et des informations sur les marchés.

B. TENDANCE DES PRIX DU SISAL, DE L'ABACA, DU JUTE ET DU KÉNAF

8. Reprenant le point de vue du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, les participants ont réaffirmé qu'il était utile de prévoir des fourchettes de prix car ces informations permettaient de guider les agriculteurs et les négociants dans leurs décisions en matière de production et de commercialisation et donnaient aux pouvoirs publics les moyens de mettre en œuvre des politiques appropriées.

9. Les participants ont adopté les prévisions de prix du Sous-Groupe suivantes:

- Fibre brésilienne de Type 3 entre 1 250 et 1 350 USD la tonne, f.o.b. Salvador; et
- Fibre East African UG entre 1 500 et 1 700 USD la tonne, f.o.b.

10. Les participants n'ont pas été en mesure de prévoir une tendance pour la ficelle botteleuse brésilienne pour la saison en cours car les négociations entre les importateurs des États-Unis et les exportateurs du Brésil sont toujours en cours.

11. En ce qui concerne les fibres de jute, d'abaca et de kénaf, les participants ont prévu les fourchettes de prix suivantes:

- Jute du Bangladesh entre 450 et 500 USD la tonne, pour la fibre de qualité BWD, f.o.b. Mongla/Chittagong;
- Abaca, à savoir la moyenne des qualités S2, G et JK nettoyées à la main non Davao, entre 124 et 213 USD la balle de 125 kg f.o.b. port de Manille; et
- Kénaf de Malaisie: entre 850 et 1 100 USD pour les fibres obtenues par rouissage biologique ou à l'eau; entre 580 et 750 USD la tonne pour les fibres obtenues par rouissage mécanique et entre 900 et 1 300 USD pour les bouts de kénaf.

C. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES

- *Rapport de la dix-huitième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen*

12. Le rapport du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a été présenté, approuvé par les participants et est joint en annexe 1 au présent document.

- *Rapport de la Consultation sur les politiques relatives aux fibres naturelles*

13. Les participants ont été informés des résultats de la Consultation sur les politiques relatives aux fibres naturelles qui avait précédé la réunion conjointe et visait à identifier les politiques et dispositions institutionnelles permettant de renforcer les industries du jute, de l'abaca, du coir, du kénaf et du sisal (JACKS). Les principales recommandations ont été présentées dans le document CCP:HJ/JU 13/CRS 6 et approuvées par les participants.

D. POLITIQUES AYANT UNE INCIDENCE SUR LE COMMERCE DES FIBRES ET DES PRODUITS DÉRIVÉS

14. Les participants ont étudié ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur le document CCP:HF/JU 13/2 et ont noté que des données et des analyses précises étaient indispensables à l'élaboration d'options stratégiques efficaces qui influent sur la capacité des économies à lutter contre la pauvreté, à renforcer la sécurité alimentaire et à résoudre les problèmes de malnutrition.

15. L'importance de la faisabilité scientifique, financière et économique a été soulignée. La volonté politique s'est également avérée indispensable car les politiques ont été élaborées et adoptées par les gouvernements. Les participants ont par conséquent recommandé que les groupes intergouvernementaux entretiennent des liens plus étroits avec les représentants permanents à Rome, de sorte que le message soit dûment transmis à Genève et New York.

16. Le référentiel et les conclusions présentés par le Secrétariat dans le document CCP:HF/JU 13/2 sur les politiques de production et de commerce et les priorités énoncées dans le document CCP:HF/JU 13/CRS 6 ont été adoptés par les participants.

E. LA CHAÎNE DE VALEUR DU SISAL

17. Les participants ont étudié ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur le document CCP:HF/JU 13/3. Lors de l'adoption du rapport présenté par le Secrétariat, il a été noté que depuis l'arrivée sur le marché d'acheteurs du secteur privé, le sisal était devenu une culture commerciale rentable en Tanzanie, qui vient compléter les cultures alimentaires et commerciales traditionnelles, comme le riz, les pois chiches et autres légumineuses. Ce système de production pourrait être adopté pour d'autres JACKS.

18. Les participants ont été informés que des accords contractuels efficaces étaient essentiels au succès du programme destiné aux petits producteurs, et qu'il était crucial de veiller à ce que les droits et responsabilités des producteurs et des transformateurs/acheteurs soient clairs et juridiquement contraignants. Des groupes d'exploitants ont été mis sur pied afin d'établir des relations durables et équitables avec les acheteurs, ce qui a permis d'intégrer pleinement les exploitants dans la chaîne de valeur, et par conséquent de les lier directement aux marchés. Ce modèle devrait être repris dans toutes les zones couvertes par le programme destiné aux petits producteurs de sisal.

19. Prenant note de la valeur inestimable de ce type d'analyse, les participants ont recommandé que des études similaires soient entreprises par le Secrétariat pour d'autres JACKS dans les limites des ressources du Secrétariat et du groupe de travail sur l'analyse des politiques et la chaîne de valeur. Les pays membres informeront le Secrétariat, par l'intermédiaire du groupe de travail sur l'analyse des politiques et la chaîne de valeur, de l'ordre dans lequel il conviendra de mener ces études.

III. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

A. PRIORITÉS

20. Les participants ont été informés des avancées du groupe de travail sur les normes et la certification par son chef de file, qui, lors de son exposé, a sollicité un financement devant permettre au groupe de travail d'aller de l'avant. Il a été proposé que les délégations participantes demandent une aide financière à leur gouvernement respectif, et également que soit explorée la solution de l'autofinancement. En outre, d'autres sources de financement possibles doivent être envisagées, et le Secrétariat peut aider à les identifier. Toutefois, les inquiétudes exprimées par le spécialiste de la FAO doivent être prises en compte et les demandes adaptées en fonction des possibles sources de financement.

B. ACTIVITÉS DE VALORISATION DES PRODUITS

21. L'observateur du Fonds commun pour les produits de base a informé les participants qu'un nouveau mode de financement des projets avait été adopté par le Fonds commun. Ce mode repose presque exclusivement sur des prêts plutôt que sur des dons car les donateurs n'étaient guère enclins à verser des contributions volontaires pour renflouer le fonds qui avait servi à attribuer les dons ces 20 dernières années.

22. Les délégués ont exprimé leur déception car ce changement apporté à la politique de financement allait avoir une incidence négative sur les initiatives de valorisation des produits. Les participants ont indiqué que l'adoption de ce système de prêts allait empêcher le partage des résultats des projets avec la sphère publique du fait de la nature exclusive du mécanisme de prêts, et sont convenus que les gouvernements des États Membres devaient inciter les donateurs à verser des contributions volontaires afin de réalimenter le fonds.

23. Le Secrétariat a rendu compte aux participants des réalisations de la phase 1 du projet «Exploiter le potentiel des fibres commerciales dans les pays en développement (Haïti et les pays les moins avancés de l'Afrique de l'Est): renforcer les chaînes de valeur mondiales au profit du développement rural, de la lutte contre la pauvreté et de l'environnement» (GCP/INT/115/GER) financé par l'Allemagne. Le Secrétariat a expliqué les désaccords fondamentaux entre le donateur et la FAO qui ont abouti à ce que la Phase 2 ne soit pas mise en œuvre.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

A. PLAN D'ACTION INTERGOUVERNEMENTAL

- *Réorganisation des groupes de travail des groupes intergouvernementaux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (IGG/HFJU)*

24. Reconnaissant que le grand nombre de groupes de travail était incompatible avec une bonne gestion, les participants à la réunion conjointe ont réuni les activités prioritaires en trois groupes de travail principaux comme suit:

- Groupe de travail sur la recherche et le développement, la certification et l'harmonisation
Chef de file: Sri Lanka (Dilip Tambyrajah)
Membres: Brésil, Chine, Inde, Malaisie, Nigéria, Philippines, Tanzanie, Turquie
- Groupe de travail sur les politiques, l'analyse et les chaînes de valeur
Chef de file: Tanzanie (Salum Shamte)
Membres: Bangladesh, Philippines, Sri Lanka

- Groupe de travail sur les activités promotionnelles
Chef de file: Sri Lanka (Mme Vasula Herab)
Membres: Allemagne, Brésil, Philippines, Tanzanie

25. Le groupe de travail sur la recherche et le développement, la certification et l'harmonisation a informé les participants de son intention d'organiser une rencontre avec des scientifiques en 2014.

26. Le document CCP:HF/JU 13/CRS 7 contient le plan d'action et le calendrier de chaque groupe de travail et a été adopté par les participants comme plan d'action intergouvernemental jusqu'à la prochaine réunion conjointe.

B. ÉVALUATION DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DE PRODUITS

27. Le Secrétariat a présenté les recommandations du Comité des produits sur l'évaluation des groupes intergouvernementaux. Les participants à la réunion conjointe ont indiqué que tous les critères énoncés dans le rapport du Comité des produits étaient satisfaits par les groupes intergouvernementaux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées. Les participants ont toutefois préparé un exposé de la mission (document CCP:HF/JU 13/CRS 8) soulignant les fonctions éminemment importantes des groupes intergouvernementaux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées, et ces dernières doivent absolument être portées à la connaissance du Comité des produits, en particulier: i) la pertinence en termes de développement et de viabilité de l'économie mondiale des JACKS; ii) les activités de base nécessaires pour atteindre la durabilité en i); et iii) des mesures d'un bon rapport coût-efficacité pour un fonctionnement encore plus efficace des groupes intergouvernementaux sur les fibres dures et sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées.

V. QUESTIONS DIVERSES

A. AUTRES QUESTIONS

➤ Différenciation des fibres de coir et de coco

28. Le Secrétariat a informé les participants à la réunion conjointe d'une demande émanant du National Agricultural Innovation Project du Conseil indien pour la recherche agricole concernant la nécessité de faire la distinction entre la fibre de coco et la fibre de coir. Sri Lanka et l'Inde vont s'attacher à étudier en détail la définition de ces fibres et tiendront le Secrétariat informé de leurs conclusions.

B. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION CONJOINTE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES ET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES

29. Il a été noté avec satisfaction que la Colombie avait fait part au Secrétariat de sa volonté d'accueillir la prochaine session de la réunion conjointe qui se tiendra en 2015. La date exacte et le lieu devront toutefois être arrêtés par le Directeur général de la FAO, en accord avec le Président.

30. Les participants à la réunion conjointe ont accepté d'assister à une réunion intersession qui se tiendra entre fin mai et début juillet 2014. Il restait en effet de nombreuses questions importantes à aborder, comme la nécessité d'une évaluation plus précise du marché du sisal et l'évolution permanente de la structure de l'offre au Brésil, et d'ici cette date la situation se prêtera plus facilement à analyse. En outre, les travaux initiaux des trois groupes de travail devront être évalués avant que d'autres projets soient engagés.

ANNEXE 1
RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES PAYS
PRODUCTEURS DE SISAL ET DE HENEQUEN

I. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

1. Le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a tenu sa dix-huitième session à l'hôtel Jetwing Blue, à Negombo (Sri Lanka), le 4 novembre 2013. Ont participé à la réunion les délégués de l'Allemagne, du Brésil et de la République-Unie de Tanzanie. Un observateur de la London Sisal Association était également présent.

2. M. Alcides Lopes Leao (Brésil) a été élu Président et M. Beatus Alkado Malema (République-Unie de Tanzanie) Vice-Président.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

3. Le Sous-Groupe a adopté l'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat.

III. TENDANCES DES PRIX DE LA FIBRE DE SISAL

4. Les délégués ont réaffirmé le rôle essentiel du Sous-Groupe lorsqu'il aide les pays producteurs à aboutir à une position commune lors de l'établissement de prix indicatifs. Cependant, comme il a été considéré à tort comme instrument de «fixation des prix», le Sous-Groupe a décidé de se définir comme un organe de «prévision de l'évolution des prix».

5. Le Sous-Groupe n'a pas pu prévoir d'évolution des prix pour la ficelle botteleuse brésilienne pour la saison en cours car les négociations entre les importateurs des États-Unis et les exportateurs du Brésil sont toujours en cours.

6. Le Sous-Groupe a prévu les évolutions suivantes:

- Fibre brésilienne de Type 3 entre 1 250 et 1 350 USD la tonne, f.o.b. Salvador; et
- Fibre East African UG entre 1 500 et 1 700 USD la tonne, f.o.b.

IV. AUTRES QUESTIONS, Y COMPRIS DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

7. Le Sous-Groupe a fait part de ses inquiétudes quant à la modification de la politique de financement des projets voulue par le Fonds commun pour les produits de base, et quant à ses incidences négatives sur les organismes internationaux de produits.

8. Il a recommandé que sa dix-neuvième session soit convoquée sur le lieu (sans doute en Colombie) où se tiendrait la trente-huitième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures de 2015, et immédiatement avant celle-ci. Toutefois, compte tenu de l'instabilité des marchés, il a été suggéré d'organiser une réunion plus tôt, afin de pouvoir réaliser une évaluation plus précise du marché. Il a été proposé qu'une réunion soit éventuellement tenue dans le cadre d'une réunion intersession, à Rome en 2014, la date exacte devant être arrêtée par la réunion conjointe.